

# Comité de suivi #6

## 28 avril 2025

Concertation continue relative au programme PariSanté Campus

**Date :** 28 avril 2025, 18h00 à 20h30

**Lieu :** PariSanté Campus, 2 – 10 Rue d’Oradour-sur-Glane, 75015 Paris

**Nombre de participants :** 4 membres issus du collège citoyen, dont 3 nouveaux membres issus du collège citoyen.

### **Equipe projet:**

#### **PariSanté Campus :**

- Professeur Antoine TESNIERE, Directeur général du Groupement d’intérêt scientifique (GIS) PariSanté Campus
- Marie-Charlotte RAUDIN, Directrice juridique et immobilier

#### **Ministère chargé de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (porteur du projet) :**

- Dimitra GAKI, Directrice du projet immobilier PariSanté Campus
- Judith SZPITALNIK BENYAMIN, Cheffe de projet

#### **Etablissement Public d’Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF) :**

- Cindy VAZ, Responsable d’opérations

#### **Commission nationale du débat public (CNDP) :**

- Nathalie DURAND, Garante de la concertation continue

#### **Modératrice :**

- Aurélie PICQUE (PARIMAGE)

Le diaporama de ce comité de suivi est disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation, dans la rubrique Concertation continue : <https://www.concertation-parisanticampus.fr/fr/documents>

## **Visite du site pilote de PariSanté Campus**

Une visite du site pilote de PariSanté Campus dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement a été proposée aux nouveaux membres du comité de suivi en amont de la réunion, afin de leur présenter les enjeux du programme scientifique du projet qui sera implanté sur le site du Val-de-Grâce à l’horizon 2030.

PariSanté Campus est un groupement d’intérêt scientifique (GIS) qui vise à développer un campus de recherche et d’innovation dans le domaine du numérique pour la santé en France. Face aux leaders en Asie et aux Etats-Unis, PariSanté Campus ambitionne d’être un acteur majeur français et européen de l’analyse et de la valorisation des données de santé et le lieu fédérateur de tout l’écosystème

professionnel de la filière. Ainsi, afin de créer des synergies, Parisanté Campus accueille des acteurs publics du domaine de la recherche ainsi que des acteurs privés (start-ups, grandes et moyennes entreprises). Le programme Parisanté Campus est porté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en lien avec le ministère de la Santé et de l'accès aux soins.

Lors de la visite, les sujets suivants ont été abordés :

- **les synergies entre acteurs publics et privés** : les moyens mis en œuvre pour créer des synergies entre les différents acteurs du numérique en santé présents, notamment en favorisant les rencontres (événements, composition des espaces de travail et de détente, positionnement des acteurs au sein du site) ;
- **les ambitions de Parisanté Campus** : créer un pôle européen de recherche en numérique en santé, pour appuyer la souveraineté de la France dans ce domaine et assurer une gestion éthique des données de santé ;
- **le lien entre le premier site et le futur site** : le premier site est aujourd'hui pleinement occupé. Les activités qui s'y tiennent seront déplacées vers le site du Val-de-Grâce une fois le projet immobilier livré, en 2030. Le déménagement permettra un changement d'échelle de l'écosystème dans un rapport d'environ 1 à 3.;
- **l'offre de formation proposée sur le site** : elle évolue rapidement, avec une constante augmentation du nombre d'étudiants .

## Introduction

Cette 6<sup>ème</sup> rencontre du comité de suivi a porté sur les préoccupations du public face au chantier. Un atelier y est proposé afin de co-construire avec les membres du comité de suivi un questionnaire pour associer le public sur la communication relative à la phase chantier. Nathalie Durand, garante de la concertation continue, CNDP, accompagne cette démarche.

L'ensemble des documents de la concertation continue, y compris les rapports de la garante, sont consultables sur le site internet : <https://www.concertation-parisantecampus.fr/fr/documents>

## Présentation de la CNDP et des missions de la garante

La garante a rappelé lors de propos liminaires son rôle ainsi que les objectifs de la concertation continue.

## Présentation du projet

La présentation du projet, à destination des nouveaux membres du comité de suivi, a été suivie d'un temps d'échange avec les membres, qui a notamment donné lieu aux précisions suivantes :

- **nature des extensions en plan envisagées** : les extensions du bâtiment de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) du Val-de-Grâce seront réalisées en majeure partie sur des surfaces déjà artificialisées. En tout état de cause, ces dernières devront répondre aux exigences du PLU, notamment en matière de préservation du patrimoine arboré et de respect du ratio d'espaces libres de construction.

- **éclairage naturel des locaux** : Le bâtiment présente des contraintes d'éclairage importantes : une partie des surfaces bénéficie d'une lumière naturelle directe grâce à des ouvertures en premier jour, une autre d'une lumière naturelle indirecte en second jour, tandis que 30 à 40 % des surfaces sont aveugles, sans aucun apport de lumière naturelle. Les programmes à développer devront s'adapter à cette contrainte, dans le respect de la réglementation ;
- **logements étudiants** : le programme PariSanté Campus ne prévoit pas de logements étudiants sur site conformément aux retours de la concertation préalable. Un travail est toutefois mené avec le CROUS par le MESR afin que les étudiants et chercheurs puissent avoir accès à des logements à proximité ;
- **jardin haut** : l'ouverture au public du jardin haut a été actée, les travaux sont en cours. Ce jardin sera aménagé et géré par la Ville de Paris dans le cadre d'une convention d'occupation et de gestion consentie par l'Etat. La communication afférente est portée par la Ville de Paris ;
- **financement du projet** : le financement des travaux induits par le projet reposera sur les recettes perçues par le concessionnaire ainsi que, le cas échéant, sur le versement d'une subvention versée par l'Etat. La concession sera confiée à un groupement d'opérateurs économiques pour une durée lui permettant d'amortir les investissements réalisés ;
- **start-ups** : le programme PariSanté Campus associera des acteurs privés à ce pôle de recherche et de formation de pointe, grâce à un hôtel d'entreprises. Les startups amenées à interagir avec les autres acteurs présents sur le campus pourront bénéficier, en particulier, d'une forte dynamique d'accélération grâce à leur implantation au cœur de cet écosystème ;
- **l'avenir des locaux du site pilote** : les locaux du site pilote de PariSanté Campus situé dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, sont loués jusqu'en 2030, année estimée du transfert au Val-de-Grâce.

## Dernières actualités du projet

*Les grands évènements à venir sur le projet sont les suivants :*

- le 13 mai 2025 – 1<sup>ère</sup> édition des Assises des prévention en santé : PariSanté Campus accueillera l'agence de relations publiques Aromates pour une journée de débats autour de l'innovation et de la prévention en santé ;
- Le 20-22 mai et 11-14 juin – Grands salons : SantExpo et VivaTech : PariSanté Campus sera présent à SantExpo, le salon de référence du secteur santé et médico-social. PariSanté Campus sera également ambassadeur de VivaTech et proposera un pitch contest lors de ce grand rendez-vous international de l'innovation technologique
- Campus Live ! #4 : Campus Live ! revient le 10 juin 2025 pour une 4<sup>e</sup> édition dédiée à l'intelligence artificielle (IA) en santé, avec un programme riche en tables rondes, débats et démos. Nouveauté : l'évènement devient *side event* officiel de VivaTech, renforçant les ponts entre technologie, IA et innovation en santé !

## Atelier sur la communication lors de la phase chantier

Les membres du comité de suivi se sont exprimés sur les enjeux de la phase de chantier et ont abordé les thématiques suivantes :

### Les enjeux identifiés en phase chantier :

- la pérennité du marché de Port-Royal durant les travaux ;
- l'impact du trafic poids-lourds durant les travaux, notamment sur le boulevard de Port-Royal ;

- la délimitation, par une grille, entre Paris Santé Campus et le jardin ouvert au public et les impacts des travaux sur le jardin ;
- les sources de nuisances pour les riverains.

### **Les modalités de communication identifiées en phase chantier :**

La mise en place de **palissades** sur le mur d'enceinte le long du boulevard de Port-Royal est un moyen de communication sollicité par les participants membres du comité de suivi, qui suggèrent que le contenu affiché puisse être évolutif afin de renouveler l'information. L'idée d'une fenêtre sur le chantier a également été évoquée. Quant au contenu de l'affichage sur les palissades, les sujets suivants ont été proposés :

- la chronologie des travaux, les horaires ;
- l'évolution du site de l'ancien HIA du Val-de-Grâce dans le temps ;
- la présentation du programme Paris Santé Campus, pour comprendre le futur site (autant d'un point de vue scientifique qu'immobilier). Cela pourrait notamment prendre la forme d'une information « ludique » sur le projet, par exemple sur la thématique des métiers.

Les échanges ont permis de lister différentes modalités de communication possibles :

- l'affichage sur les grilles du jardin public, qui sera ouvert à partir de 2026 ;
- des panneaux sur la voie publique pour informer sur les horaires et les circuits de passage des poids-lourds ;
- un site internet dédié ;
- des visites de chantier pour le public ou pour les scolaires ;
- des documents d'information à diffuser dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants (mis à disposition du public) ;
- des informations devant les écoles, les jardins publics, les kiosques, les marchés, les transports en commun (stations de RER en particulier) ;
- des communications dans les magazines d'arrondissement ;
- une newsletter pour diffuser de l'information par courriel auprès du public abonné ;
- une adresse courriel publique pour signaler des problèmes liés aux chantiers ;
- une FAQ comportant les questions/réponses récurrentes ;
- une information *via* les médias.

Une **maison du projet** sera mise en place par le concessionnaire. Les participants, membres du comité ont indiqué souhaiter que cette maison du projet soit localisée sur le site, à l'entrée de l'ancien HIA du Val-de-Grâce, qu'elle puisse être accessible sur la durée du chantier et qu'une personne soit présente pour accueillir le public et répondre à ses questions. Ils ont enfin souligné l'importance de communiquer sur l'existence de cette maison du projet.

## **Conclusion**

Les apports des membres du comité contribueront à élaborer le questionnaire qui sera présenté au grand public lors de la rencontre de proximité sur le marché du Boulevard du Port-Royal du 17 mai 2025 matin. Plus particulièrement elles seront intégrées parmi les choix proposés au public.

L'ensemble de ces éléments sera partagé avec le futur concessionnaire afin qu'il puisse tenir compte de ces contributions, dans le pilotage de la communication de projet dont il aura la charge.